



## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Point 4 de l'ordre du jour:	
Rapports de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Société financière internationale (fin) . . . . .	17

Président: M. George DAVIDSON (Canada).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Brésil, Canada, Chili, Chine, Costa-Rica, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats suivants: Albanie, Argentine, Bulgarie, Espagne, Irlande, Israël, Nouvelle-Zélande, Philippines, Tchécoslovaquie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Organisation mondiale de la santé.

## POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapports de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Société financière internationale (E/3059 et Add.1, E/3061 et Add.1) [fin]

1. M. FLERE (Yougoslavie) note avec satisfaction que les prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ont atteint un chiffre record au cours de la période considérée, conformément au désir exprimé par le Conseil de voir la Banque accroître le volume de ses prêts, notamment aux pays sous-développés. Il est également réconfortant de constater qu'au cours de l'année écoulée un certain nombre de pays sont devenus membres de la Banque, la plupart d'entre eux étant des Etats qui ont récemment accédé à l'indépendance.

2. Le Conseil s'intéresse avant tout au rôle que joue la Banque pour financer le développement économique des pays sous-développés. A cet égard, la Banque est l'un des principaux intermédiaires utilisés pour transférer des capitaux dans les régions sous-développées. Comme le financement international ne suffit pas pour le moment à satisfaire les besoins urgents des pays sous-développés, le rôle de la Banque a pris plus d'importance et ses responsabilités se sont accrues en conséquence. Toutefois, les activités de la Banque sont limitées à certains types de projets et elle applique les critères et les conditions qui régissent les prêts dits bancables ou commerciaux, notamment la clause selon laquelle ceux-ci doivent être remboursés dans la monnaie dans laquelle ils ont été octroyés, c'est-à-dire, le plus souvent, en monnaie forte.

3. Etant donné qu'en maintes occasions les pays sous-développés ne peuvent remplir les conditions fixées par la Banque, d'autres modes de financement, tels que des dons et des prêts non assortis de conditions commerciales, sont nécessaires. Si des dons et des prêts de ce genre étaient consentis aux pays sous-développés, ceux-ci pourraient plus facilement satisfaire aux conditions imposées par la Banque en matière de prêts. A cet égard, la création d'une institution internationale comme le Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique (SUNFED) permettrait à la Banque d'accorder plus de prêts, notamment aux nombreux pays où le développement économique ne fait que commencer.

4. Dans la situation actuelle, où le ralentissement de l'activité économique dans de nombreux pays industrialisés s'accompagne d'un fléchissement des recettes d'exportation dans la grande majorité des pays sous-développés, il importe tout particulièrement que la Banque consente des prêts en plus grand nombre. Les institutions financières internationales doivent par principe intensifier leurs efforts dans les périodes de récession. S'il est vrai que les termes de l'Accord relatif à la Banque<sup>1/</sup> ne permettent pas de la considérer comme un instrument de lutte contre des crises cycliques, il n'est pas douteux que la Banque ne ménagera aucun effort pour résoudre les problèmes que soulève actuellement la situation économique mondiale.

5. M. LYCHOWSKI (Pologne) fait observer que les activités du Fonds monétaire international et de la Banque ont été entravées du fait que, dès leur création, ces deux institutions ont été considérées comme le symbole de certaines politiques auxquelles divers Etats Membres étaient favorables ou hostiles selon qu'ils avaient pris telle ou telle position dans la "guerre froide". Le moment est venu d'envisager leurs activités sous un jour différent.

6. Si l'on compare l'œuvre accomplie par le Fonds et par la Banque avec les buts en vue desquels ils avaient été créés, on remarque que la coopération monétaire internationale à l'échelle mondiale fait toujours défaut, et qu'il existe au contraire plusieurs "zones monétaires" régionales. Alors qu'à n'en pas douter le commerce international s'est développé au cours des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, le taux d'expansion a été incomparablement plus élevé dans les pays fortement industrialisés que dans les régions peu développées. Il n'a pas été rétabli de système multilatéral de paiements en ce qui concerne les transactions courantes, et des restrictions de change sont maintenues dans la plupart des pays. Enfin, il n'existe pas de marché international des capitaux. Les investissements internationaux dépendent du marché des capitaux d'un seul pays et le rythme de développement des moyens de

<sup>1/</sup> Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 2, 1947, No 20, b.

production dans les pays peu développés apparaît déplorablement lent quand on le compare à celui auquel les investissements intérieurs ont été effectués dans les pays fortement industrialisés au cours des 10 dernières années.

7. Il est difficile de blâmer le Fonds et la Banque pour cet état de choses. Les exportations mondiales sont passées d'environ 60 milliards de dollars en 1948 à plus de 100 milliards en 1956. On ne pouvait guère compter que le Fonds, disposant seulement d'environ 2 milliards 400 millions de dollars en monnaies convertibles et d'environ 4 milliards de dollars en monnaies non convertibles, pourrait favoriser la coopération monétaire internationale, faciliter le développement harmonieux du commerce international, favoriser la stabilité des changes et aider à l'établissement d'un système multilatéral de paiements sans restrictions de change. Quant à la Banque, en l'absence d'un marché international des capitaux auquel elle aurait pu avoir recours pour reconstituer ses avoirs, il lui a fallu se conformer aux conditions régissant le seul marché national qui pouvait jouer le rôle requis. En l'occurrence, on comprend que le Fonds et la Banque soient satisfaits du développement de leurs activités en 1956 et 1957, comme il apparaît dans leurs rapports annuels (E/3060 et Add.1, E/3059 et Add.1).

8. Etant donné la tâche écrasante devant laquelle se trouvaient les deux institutions après la deuxième guerre mondiale, tâche rendue encore plus difficile par la situation politique troublée des années d'après guerre, il est tout à fait normal que des membres aient jugé inacceptables certaines normes adoptées par elles. La Pologne est du nombre. Elle s'est retirée du Fonds et de la Banque voici huit ans faute d'avoir pu obtenir une assistance pour le développement de l'industrie charbonnière en Pologne, qui eût profité, estimait-elle à juste titre, non seulement à ce pays mais à l'ensemble de l'Europe. L'Europe devra faire face dans les 20 années qui viennent à une pénurie croissante d'énergie et la Pologne considère que, si voici 10 ans on avait appliqué une politique de crédit différente en ce qui concerne son industrie charbonnière, il aurait été plus facile de remédier à cette pénurie.

9. Dans un monde qui tend de plus en plus à se cloisonner, le Fonds et la Banque sont les seules institutions financières qui aient un caractère universel. Si les accords régionaux temporaires qui existent actuellement deviennent permanents, il faudra renoncer à tout espoir d'un nouveau système économique mondial. La tendance actuelle au cloisonnement fait obstacle à la solution des deux grands problèmes que pose aujourd'hui l'économie mondiale: le développement équilibré des pays industrialisés non socialistes et des pays socialistes peu développés, et les rapports entre des économies nationales dépendant des deux systèmes sociaux qui se partagent le monde. Si souvent dans le passé la politique du Fonds et de la Banque n'a pas pleinement répondu aux fins pour lesquelles ces institutions ont été créées, ces fins restent les mêmes. La Pologne est prête à contribuer aux activités futures des deux institutions, qui ont encore un rôle important à jouer pour la réintégration de l'économie mondiale.

10. M. CAMPABADAL (Costa-Rica) note que la Banque fait état dans son rapport annuel d'un "accrois-

sement de l'activité économique de la plupart des pays membres". Cela est vrai pour la période sur laquelle porte le rapport, mais les conditions économiques mondiales se sont malheureusement profondément modifiées depuis. Si l'on ne prend pas des mesures préventives, de nouvelles situations se créeront bientôt, qui exerceront une influence décisive sur les opérations de prêt de la Banque. Les pays les plus touchés seraient alors les pays producteurs de matières premières et de produits agricoles. Si la tendance à la baisse des prix mondiaux persiste, l'économie de ces pays en souffrira sérieusement. La Banque se doit de leur accorder une assistance plus importante pour leur permettre de maintenir au moins leur niveau de vie actuel. Elle atteindrait ainsi les objectifs en vue desquels elle a été créée.

11. M. Campabadal remercie la Banque de l'aide qu'elle a fournie à son pays au cours de la période sur laquelle porte le rapport.

12. M. CARANICAS (Grèce) relève avec satisfaction qu'au cours de l'exercice considéré, l'activité de la Banque a notablement augmenté, tant en ce qui concerne le volume des prêts que les domaines auxquels elle se consacre. Il est réconfortant de voir qu'une grande partie des prêts est destinée au développement des pays économiquement sous-développés. La Banque est de plus en plus sensible aux mouvements et aux besoins qui se manifestent dans le monde entier et la récente augmentation du nombre de ses membres est la preuve tangible de la haute considération dont elle jouit sur le plan international.

13. Etant donné que la Banque fonctionne dans le cadre étroit que lui imposent ses statuts et dispose de fonds assez limités, son œuvre pourrait être utilement complétée par d'autres institutions internationales existantes ou dont on envisage la création, telles que l'Association pour le développement international (International Development Association), et il est encourageant de voir que le Président de la Banque lui-même est de cet avis. L'expérience que la Banque a acquise — et notamment sa connaissance des conditions économiques dans divers pays — devrait lui permettre de guider d'autres organismes internationaux ayant des objectifs semblables aux siens. Il lui faudrait, pour cela, faire preuve d'une certaine souplesse et être prête à s'adapter à des conditions nouvelles dans un monde dont l'économie s'unifie de plus en plus. Les capitaux dont dispose la Banque sont, en dernière analyse, des épargnes provenant du travail, et il convient de ne pas oublier que la majeure partie de ces fonds vient des Etats-Unis.

14. M. Caranicas s'associe aux représentants qui ont félicité la Banque de l'assistance technique qu'elle fournit; le manque de personnel qualifié est l'un des principaux obstacles que rencontrent les pays sous-développés. Les missions d'enquête générale, les missions consultatives et les prêts de techniciens doivent être multipliés dans toute la mesure possible. M. Caranicas estime, comme le Président de la Banque, que le Fonds spécial doit contribuer largement à remédier au manque de données concrètes et de compétences techniques dans ces pays.

15. M. SERRANO (Chili) souligne que les chiffres mentionnés dans le rapport de la Banque indiquent que celle-ci a consenti de nombreux prêts aux pays

sous-développés; néanmoins, si, comme il est juste, la part de l'Afrique a sensiblement augmenté, le pourcentage des prêts dont a bénéficié l'Amérique latine est inférieur à celui des années précédentes. Cette région n'a donc pas eu la part qui lui revient dans l'accroissement du volume des opérations de la Banque. Cependant, le fossé entre le niveau économique et le niveau culturel de la population n'est nulle part aussi large qu'en Amérique latine; cet écart important est un phénomène social qu'il convient de prendre au sérieux, car il constitue une source de ressentiment et de mécontentement.

16. Il convient de se féliciter vivement de l'assistance technique fournie par la Banque et par le nouvel Institut pour le développement économique. M. Serrano a été heureux d'entendre M. Black dire que la Banque était plus qu'une institution financière. C'est bien ainsi que les choses doivent être. La Banque est l'organisme qui possède le plus de données économiques relatives aux pays sous-développés et elle saura certainement faire face à ses hautes responsabilités. Elle a été en mesure d'accroître le volume de ses opérations grâce à des emprunts d'origine non gouvernementale qui ont produit les deux tiers de ses capitaux. Elle ne doit cependant pas à cause de cela se laisser guider, dans ses opérations, par des considérations de caractère purement commercial. M. Serrano estime, comme les représentants des Pays-Bas et de la France, que la Banque doit envisager la possibilité de collaborer avec d'autres organismes internationaux qui complèteraient son œuvre. Il espère que la Banque travaillera en liaison étroite avec le Fonds spécial.

17. Passant au premier rapport annuel de la Société financière internationale (E/3061 et Add.1), M. Serrano fait observer qu'au cours de sa première année d'existence la SFI a déjà accompli un travail effectif. Si l'Amérique latine a bénéficié de cinq des six prêts consentis par la SFI, le volume total de ces prêts est très faible. M. Serrano espère que la politique qui consiste à n'accorder de prêts qu'à des sociétés financées entièrement par des capitaux privés sera modifiée; dans les pays sous-développés, où les capitaux sont rares, de nombreuses sociétés privées sont financées dans une certaine mesure par des fonds publics sans pour cela être contrôlées par le gouvernement.

18. M. OMPI (Indonésie) dit combien il apprécie l'aide que la Banque apporte au développement économique des pays peu développés. Il est particulièrement encourageant de constater qu'au cours des deux dernières années les prêts de la Banque en Extrême-Orient ont plus que doublé et que ses services consultatifs dans cette région ont augmenté dans la même proportion. M. Ompi note aussi avec satisfaction que le représentant de la Banque est d'avis que la création du Fonds spécial facilitera la tâche de la Banque.

19. A propos du rapport annuel de la SFI, M. Ompi dit qu'il est réconfortant de constater que cet organisme a déjà reçu un grand nombre de demandes d'aide. Il espère que la SFI, lorsqu'elle procédera à ses investissements, accordera toute l'attention nécessaire à la question de la répartition géographique.

20. L'initiative privée tient une large place dans le développement économique de l'Indonésie. Un nombre

croissant d'Indonésiens se consacrent au commerce international, aux activités bancaires, aux assurances, aux transports maritimes, aux industries extractives ou autres et le gouvernement fait tout son possible pour former des techniciens et des cadres et fournir des moyens financiers. M. Ompi espère que les entreprises privées indonésiennes bénéficieront de l'aide de la SFI. Il estime néanmoins que, si des assouplissements ne sont pas apportés à certaines des conditions de recevabilité des demandes d'assistance, les entreprises privées de pays comme l'Indonésie pourront difficilement profiter des facilités financières offertes. Il pense notamment à la disposition selon laquelle la SFI ne fera d'investissements que dans les entreprises dont l'actif, après réalisation de l'investissement, atteindra au moins 500.000 dollars et à la condition quelque peu rigoureuse qui veut que les projets retenus soient bien concus, bien exécutés et bien administrés. M. Ompi espère que la SFI ne s'attachera pas trop strictement à ces conditions.

21. M. PENTEADO (Brésil) rappelle que, dans le passé, sa délégation a critiqué la Banque parce qu'elle s'en tenait trop étroitement à des normes commerciales et s'écartait de l'idéal de la Conférence de Bretton-Woods. Elle constate donc avec un grand plaisir que la politique de la Banque évolue maintenant dans la bonne direction.

22. Il est décourageant et même alarmant de constater combien les réserves de la Banque et de la SFI sont insuffisantes. Néanmoins, il en est fait le meilleur usage possible. M. Penteado est heureux de noter que le nombre des membres de la SFI a augmenté rapidement et que le nouvel organisme a commencé à fonctionner d'une manière satisfaisante. Il y a lieu de se féliciter que le premier prêt au Brésil soit destiné à la fabrication de matériel électrique lourd dont on a grand besoin. Lorsqu'elle accorde des prêts, la SFI doit donner priorité aux projets qui ont le plus de chances de favoriser le développement économique des pays. M. Penteado relève avec plaisir que le volume des opérations de la Banque a augmenté et qu'une proportion plus grande de ses prêts a été consacrée aux pays sous-développés.

23. L'insuffisance des ressources de la Banque permet difficilement de dire s'il y a lieu de retenir certains types d'assistance, par exemple les prêts visant à permettre aux pays qui ont déjà atteint un certain niveau de développement économique de fabriquer des produits qu'ils importent actuellement. Il s'agit là d'un problème complexe qui devrait peut-être être examiné dans un cadre plus large.

24. M. FARUQI (Pakistan) remercie la Banque de l'assistance qu'elle a accordée à la ville de Karachi et de la part qu'elle a prise à divers projets intéressants les communications et la production d'énergie électrique au Pakistan.

25. En créant une atmosphère de confiance et en énonçant des principes de saine politique financière, la Banque a beaucoup contribué pendant les 10 dernières années à l'accroissement des investissements internationaux, au progrès vers la liquidation des dettes internationales et à l'expansion du commerce mondial.

26. On ne saurait trop souligner l'importance du rôle de la Banque dans le financement du développement

des pays sous-développés. Le rythme du développement économique a été jusqu'à présent beaucoup plus lent dans ces pays que dans les pays développés et les recettes d'exportation se sont accrues bien plus rapidement dans les pays industriels que dans les pays de production primaire, pour lesquels les termes de l'échange sont devenus défavorables. En conséquence, les sommes que ces derniers pays peuvent consacrer à l'investissement sont très limitées. Dans certains pays industrialisés, le taux brut d'investissement est quatre fois plus élevé que dans les plus favorisés des pays sous-développés. Pour toutes ces raisons, M. Faruqi est heureux que la Banque, reconnaissant les besoins urgents de l'Asie, ait consenti de généreux prêts de développement aux pays de cette région.

27. Dans la plupart des pays sous-développés, les plans de développement en sont au stade où ils pèsent de plus en plus sur les ressources disponibles et, bien que la majorité de ces pays, dont le Pakistan, aient augmenté les impôts, ils n'en retirent que peu de capitaux supplémentaires tant le revenu par habitant est bas. M. Faruqi exprime l'espoir que la Banque pourra aider davantage les pays sous-développés en consacrant à leur développement une part accrue de ses ressources.

28. L'accroissement continu des taux d'intérêt auxquels les prêts internationaux de développement sont consentis aux pays sous-développés représente pour leur économie une charge excessive, car leurs difficultés financières ne consistent pas seulement à trouver des devises; il leur est tout aussi difficile de mobiliser les fonds indispensables dans leur propre monnaie. Certes, on peut se féliciter que la Banque ait continué de faire des prêts importants quand les capitaux d'autres sources étaient rares, mais il faut regretter que les taux d'intérêt soient si élevés. M. Faruqi espère que la Banque exercera à cet égard une influence salutaire.

29. Les pays sous-développés ont accueilli avec plaisir la création de la SFI, qui va combler une lacune importante en les aidant à se procurer les capitaux d'investissement dont ils ont besoin. Il faut espérer que les ressources et les opérations de la SFI prendront suffisamment d'importance pour en faire un des principaux organismes internationaux de financement de l'entreprise privée. M. Faruqi a l'impression que les conditions auxquelles la SFI investit sont plutôt rigides. On s'est également demandé s'il était bon que la SFI participe aux bénéfices réalisés par les entreprises qu'elle assiste. Il faut espérer que cette institution gardera constamment à l'étude ses conditions de prêts.

30. M. BLACK (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) dit que la Banque étudiera soigneusement les problèmes évoqués au cours du débat.

31. Au représentant du Mexique, qui a soulevé (1002ème séance) la question de prêts consentis en monnaie locale au cas où le pays emprunteur pourrait lui-même produire à des prix concurrentiels les biens d'équipement dont il a besoin, M. Black tient à donner l'assurance que la Banque étudiera chaque cas séparément. En fait, la Banque a déjà, à plusieurs reprises, financé des dépenses en monnaie locale.

32. Répondant maintenant au représentant des Pays-Bas, qui lui a demandé (1002ème séance) son opinion

sur la proposition tendant à créer une association pour le développement international, dont le Sénat des Etats-Unis a été récemment saisi, M. Black dit qu'à son avis cette proposition mérite d'être étudiée très attentivement, car un certain nombre de pays ne seront pas en mesure de poursuivre leur développement à une cadence raisonnable s'ils ne peuvent obtenir plus de capitaux que les institutions existantes ne peuvent vraisemblablement leur en fournir dans les conditions du crédit commercial. Il estime que la gestion internationale des fonds destinés au développement, si le système de gestion utilisé est bien conçu et fonctionne de manière efficace, offre de nombreux avantages sur les programmes bilatéraux. Mais la création d'un organisme qui consentirait des prêts à long terme et à faible intérêt pose de nombreux problèmes complexes et n'aura probablement pas lieu dans un avenir immédiat. Dans l'intervalle, il est de la plus haute importance que les programmes de prêts nationaux soient maintenus au niveau prévu.

33. En réponse à une autre question du représentant des Pays-Bas, M. Black indique que l'accroissement du volume des prêts destinés à l'agriculture et à la sylviculture ne représente pas pour la Banque une nouvelle orientation. Dans ce domaine, les travaux exigent en général des dépenses en monnaie locale et non en devises, et l'on ne fait par conséquent pas beaucoup appel à la Banque. Mais les prêts qu'elle octroie au titre de projets intéressant les transports, les communications et l'énergie profitent indirectement à l'agriculture et à la sylviculture.

34. M. Black assure les représentants du Soudan et du Chili que la Banque sait fort bien que l'Afrique et l'Amérique latine offrent de grandes possibilités d'investissements productifs. Il est persuadé que le volume des prêts dans ces deux régions ne cessera d'augmenter.

35. A propos des taux d'intérêt élevés dont le représentant du Pakistan a parlé, M. Black tient à donner au Conseil l'assurance que la Banque s'efforce de maintenir ses frais aussi bas que possible; elle les a en fait récemment réduits, mais l'intérêt qu'elle demande dépend de l'intérêt qu'elle doit elle-même payer sur ses propres emprunts.

36. Comme suite aux observations sur la Société financière internationale, M. Black précise que la SFI en est encore au stade de l'expérimentation et que les principes qu'elle applique font l'objet d'un examen constant.

37. Le représentant des Pays-Bas et celui de l'Indonésie ont fait valoir l'un et l'autre qu'il serait peut-être souhaitable d'examiner à nouveau la décision selon laquelle il ne serait investi de fonds que dans les entreprises dont l'actif, après réalisation de l'investissement, atteindrait au moins 500.000 dollars. Cette somme ne représente pas un minimum fixe, et la SFI étudie en fait des demandes d'assistance émanant d'entreprises de moindres dimensions. Il serait cependant regrettable qu'un organisme universel comme la SFI disperse par trop ses ressources ou en vienne à n'investir que dans de très petites entreprises que financeraient beaucoup mieux des organismes de développement locaux.

38. M. Black partage l'avis exprimé par le représentant du Soudan (1002ème séance), selon lequel la SFI devrait éviter de trop concentrer ses opéra-

tions dans telle ou telle région et d'appliquer des règlements et des normes trop rigides.

39. Le **PRESIDENT** propose que le Conseil prenne acte, selon la procédure habituelle, des rapports de la Banque internationale pour la reconstruction et le

développement et de la Société financière internationale.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h. 35.